# Programme de Formation

## RE10 - Le dialogue compétitif



## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session** : ***début*** 11/03/2027

***fin*** 11/03/2027

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Personnes chargées de préparer la passation des marchés et d'en suivre les différentes phases, personnes chargées du contrôle des procédures de passation des marchés

### *Objectifs pédagogiques*

- Connaître les cas de recours à la procédure de dialogue compétitif
- Maîtriser le formalisme de la procédure
- Connaître le contenu du cahier des charges fonctionnel
- Savoir organiser le lancement de la procédure
- Préparer et gérer l'audition des candidats

### *Description*

#### 1. Le cadre réglementaire du dialogue compétitif

Les conditions de recours au dialogue compétitif : exemples de cas d'utilisation

Dialogue compétitif et partenariat d'innovation

#### 2. La préparation et le lancement de la consultation

La définition du programme et des performances attendues

La rédaction du cahier des charges fonctionnel

Le contenu de l'avis : focus sur les critères de sélection des candidatures

Les mesures de publicités obligatoires : modalités, délais, supports

## 3. La sélection des candidats

Les documents exigibles pour garantir la recevabilité de la candidature

La possibilité de « rattraper » les candidatures incomplètes

Cotraitance, sous-traitance : quelles sont les possibilités d'invoquer les moyens d'autres entreprises, quels sont les documents à produire par les candidats ?

Analyse des capacités professionnelles, techniques et financières : présentation de la méthodologie

## 4. Le déroulement du dialogue

L'invitation à la participation au dialogue : contenu

L'audition et le dialogue avec les candidats : jusqu'où l'acheteur peut-il aller ?

La traçabilité des discussions : le formalisme à prévoir

La fin du dialogue : quand et comment décider de mettre un terme aux discussions

Les compléments d'information susceptibles d'être demandés aux candidats après la clôture du dialogue

## 5. L'attribution du marché

Les critères de sélection : le choix de critères appropriés à l'objet du marché, l'utilisation des critères sociaux et environnementaux

La méthode de sélection : études des différentes méthodes validées par la jurisprudence

La notation des critères : comment apprécier les critères techniques à leur juste valeur, comment ne pas renforcer le poids du critère « prix » lors de l'analyse ?

Le traitement des offres inappropriées, irrégulières, inacceptables : la conduite à tenir selon la procédure mise en oeuvre

La mise au point de l'offre retenue : principes, modalités pratiques et limites

## 6. La conclusion de la consultation

**La justification du choix**

Les points clefs de la rédaction du rapport de présentation

L'information des candidats dont l'offre n'a pas été retenue : forme et contenu

Le contrôle exercé par le juge sur le choix de l'offre

**Les formalités préalables à la notification du marché**

Le délai de suspension : les procédures concernées, le décompte du délai

La communication des attestations fiscales et sociales par le candidat retenu

La notification de l'acceptation de l'offre : formalité obligatoire pour la prise d'effet du marché

La publication de l'avis d'attribution : les obligations de l'acheteur, l'intérêt de publier un avis

## *Prérequis*

Connaître les règles de bases de la réglementation des marchés publics

## *Modalités pédagogiques*

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

## *Moyens et supports pédagogiques*

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud

## *Informations sur l'accessibilité*

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.